

OFFRE JEUNE AGRICULTEUR

Démarrer l'aventure avec Ternoveo !

Pour vous, jeune agriculteur, **un accompagnement** vous est proposé, **avec des avantages financiers** significatifs sur une **période de 3 ans.**

TERNOVEO

ACTIVATEUR DE PROGRÈS

TERNOVEO
ACTIVATEUR DE PROGRÈS

DES SOLUTIONS FINANCIÈRES CONÇUES POUR SÉCURISER VOTRE DÉVELOPPEMENT, OPTIMISER VOTRE TRÉSORERIE ET MAXIMISER LA PERFORMANCE DE VOTRE EXPLOITATION.

LES + DE L'OFFRE JEUNE AGRICULTEUR

1. PROFITEZ D'UN FINANCEMENT DE VOS APPROS À TAUX ZÉRO.

- Ternoveo prend **en charge les intérêts** liés à l'enveloppe d'avance bancaire mise en place avec nos partenaires :

Crédit Agricole BRIE PICARDIE — Crédit Mutuel Nord Europe — Crédit Agricole NORD DE FRANCE — Crédit Agricole NORD EST

- Pour les agriculteurs ne pouvant pas accéder à ce dispositif d'avance bancaire, une solution alternative à taux zéro peut vous être proposée. N'hésitez pas à nous contacter pour en bénéficier.

2. ACCÉDEZ À UNE OFFRE CÉRÉALES AVANTAGEUSE

Offre exclusivement réservée aux jeunes agriculteurs disposant d'un dossier d'avance bancaire.

- Les contrats FIDEO bénéficieront d'un complément de **+1 €/t**.
- Les prix fermes et autres types de contrats bénéficieront d'un complément de **+0,5 €/t**.
- Ces compléments font l'objet d'une régularisation en fin de campagne, permettant un ajustement précis en fonction des récoltes et des volumes livrés.

3. BÉNÉFICIEZ DE 3 ANS D'ACCOMPAGNEMENT

Plus simplement en quelques mots :

- Vous vous installez entre mars 2026 et juin 2026, Ternoveo vous accompagnera pour vos moissons 2026 – 2027 et 2028.
- Vous vous installez entre juillet 2026 et juin 2027, Ternoveo vous accompagnera pour vos moissons 2027 – 2028 et 2029.

COMMENT ÊTRE ÉLIGIBLE AU STATUT DE JEUNE AGRICULTEUR ?

- Être âgé de 41 ans ou moins
- Avoir un statut d'exploitant agricole pleinement reconnu
- Créer une société ou s'installer en entreprise individuelle ou intégrer une exploitation en activité.



INFOS PRATIQUES

- Le statut JA sera validé après vérification des éléments par nos services.
- Les comptes doivent être **soldés au 30 septembre.**
- **Offre applicable à compter du 01/07/2026** et révisable.
- Il n'y a **pas de rétroactivité** sur les campagnes antérieures.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre technicien ou le service relation client au 03.23.68.67.19 ou 03.23.68.67.15 - relationclient@ternoveo.fr

TERNOVEO
ACTIVATEUR DE PROGRÈS
Tél. 03 23 68 19 62 - communication@ternoveo.fr
Parc des autoroutes - 804 rue Georges Charpak - CS 90475 - 02315 Saint-Quentin
www.ternoveo.com